

## LE KIT DU LOUEUR : UN DOCUMENT STRUCTURANT POUR LA PROFESSIONNALISATION DE LA FILIERE

Au cours de l'année 2018, les membres de la commission location de la fédération DLR, présidée par Joël Fruchart, ont travaillé sur la réalisation d'un document qui détaille le cycle opérationnel de la location.

Intitulé « le kit opérationnel du loueur », il recense des fiches de travail regroupées sous 4 grands items : le parc matériels, les procédures commerciales et tarifaires, les procédures opérationnelles en agence, les procédures administratives opérationnelles. Des informations précieuses pour entretenir le développement de l'activité des loueurs de matériel de construction et manutention.

Les loueurs de matériel de construction et de manutention connaissent actuellement une spirale positive après avoir enregistré 12 trimestres consécutifs de hausse de leur chiffre d'affaires. L'activité du BTP, qui a retrouvé des couleurs en 2017, est le principal donneur d'ordres de la profession. Ses spécificités influent fortement l'activité. La dépendance aux grands comptes nationaux doit être mesurée et maîtrisée par chaque loueur. Un « bon mix » clients sera l'assurance d'une activité saine et pérenne. De même, la course au chiffre d'affaires ne doit pas être le seul et unique indicateur d'une agence de location.

Les différents thèmes repris dans ce « kit opérationnel du loueur » sont des règles de bonnes pratiques et de bon sens, destinées en toute humilité à aider les entreprises, à les guider vers une excellence opérationnelle et... une meilleure rentabilité.

*« Un contrat type de location, ça n'existe pas. C'est sur ce constat que nous avons rédigé ce kit du loueur. Ce document rappelle certaines procédures, parfois les plus basiques : « comment on fait ? », « Comment réagir ? »... A l'origine de ce kit, une compilation des questions posées par les adhérents DLR et quelques fiches que j'avais commencé à écrire. Nous avons compilé les sujets afin de créer un document de synthèse qui puisse s'adresser à la fois aux dirigeants, mais aussi aux responsables d'exploitation, responsables d'agences. C'est aussi un document qui peut être remis à des nouveaux embauchés » - Joël Fruchart, président de la commission location, Consultant en entreprises et Intervenant Ecoles de Commerce.*

*« Ce kit du loueur est une synthèse de ce que tout loueur doit réaliser dans son quotidien pour faire avancer son entreprise. Ce document est le fruit d'un travail collaboratif de la part de la commission location. Il accompagne le mouvement de professionnalisation de la profession qui est en cours au sein de la fédération, notamment en matière de contrat de travail, de procédures administratives, de lutte contre les impayés... Réservé aux adhérents DLR, ce kit est amené à évoluer au fil des mois » - Hervé Rebollo, Délégué Général de la fédération DLR.*

**DLR : 500 adhérents, 70% du marché**

La Fédération a pour vocation de représenter, de promouvoir et de défendre les intérêts des entreprises des secteurs de la distribution, de la location et de la maintenance des matériels de BTP et de manutention et ainsi contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises tout en permettant aux acteurs de se connaître et de se rencontrer.

### Contact presse

RP carrées - Benoît Renart. 03 28 52 00 57. [benoit.renart@rp-carrees.com](mailto:benoit.renart@rp-carrees.com) - [www.rp-carrees.com](http://www.rp-carrees.com)